



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le printemps des petits poètes

Entre onirisme et surréalisme, la créativité des élèves de l'école des Bois est sans limite. Leurs poèmes sont exposés en ce moment à la médiathèque.

Au cours de l'année scolaire, les élèves des classes de CE1 et de CE1-CE2 de l'école publique des Bois ont planché sur la poésie. Au final, chacun d'eux a écrit son poème. L'ensemble des œuvres de ces artistes en herbe est exposé jusqu'à la fin du mois d'août à la médiathèque sous l'intitulé : « Le printemps des petits poètes ».

« Pour les aider à nourrir leurs récits, les élèves ont pu compter sur quelques interventions d'Anne-Sophie Robert, une des bénévoles de la médiathèque. Elle est venue à plusieurs reprises lire des poèmes et échanger avec eux en classe », indique Servanè Allain, la directrice de l'école des Bois.

« Inviter les adultes à se replonger dans leur enfance »

En s'appropriant les consignes qui leur ont été délivrées, les enfants ont fait preuve d'une grande imagination exprimée parfois en vers libres, parfois en rimes. « Certains poèmes sont oniriques, d'autres sont presque surréalistes. Tous sont le reflet d'un réel sens de créativité chez leur auteur », détaille Alexandra Poirier, la bibliothécaire. Il faut également voir dans cette exposition un clin d'œil à l'occupation des lieux par les scolaires, après une période au cours de laquelle la pandémie l'avait



À gauche, Madeleine Bérard, bénévole à la médiathèque, présente une partie des œuvres exposées en compagnie d'Alexandra Poirier.

limitée. Bien en place dans le rayon jeunesse, les œuvres sont aussi réparties dans l'ensemble de la médiathèque, accessibles au regard de tous. « L'idée est d'inviter tous les adultes qui franchissent la porte de la médiathèque, à se replonger dans leur enfance », précise Alexandra

Poirier. À la fin de l'exposition, chaque auteur reprendra possession de son poème.

Pendant les mois de juillet et août, la médiathèque est ouverte le mercredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 14 h à 17 h.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les CMI-CM2 des deux écoles font la fête



Les participants répartis en six équipes ont apprécié les jeux programmés par le CME : tir à la corde, course en sac et jeu du béret.

Longtemps en suspens du fait du contexte sanitaire, la boum du Conseil municipal des enfants (CME) s'est déroulée jeudi dans le parc de la mairie. Pour la première fois de son existence, la fête s'est déroulée en plein air. Sur le thème des vacances, elle a réuni 84 écoliers des classes de CM1 et CM2 de l'école publique des Bois et de l'école privée Saint-Charles.

Les enfants sont arrivés peu après 16 h 30, en chantant. Un goûter leur a été servi par des parents et les élus de la commission CME.

Les participants répartis en six équipes ont ensuite découvert les jeux programmés par les jeunes élus du CME : tir à la corde, course en sac et le jeu du béret. Vers 18 h, le moment tant attendu, celui de la boum, est arrivé. « Cette année, les filles ne jurent que par le titre de Wejdene, Anissa. De leur côté, les garçons sont fans de Naps avec son carton de l'été : La Kiffance » s'amuse le DJ Jérôme Devanne. « Le site champêtre plaît énormément aux enfants, c'est une idée à creuser pour les années suivantes ».

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une démarche participation citoyenne entamée

Les élus de Saint-Léger-sous-Cholet se sont réunis vendredi 2 juillet à la salle de la Prairie. Il a été question de participation citoyenne.

Participation citoyenne. Au travers des consultations publiques, la municipalité a toujours été à l'écoute de ses concitoyens. En désignant, en début de mandat, un conseiller délégué aux actions participatives citoyennes, elle a montré sa volonté d'aller plus loin. « Nous voulons permettre aux Saint-Légeois de s'impliquer dans des projets qui les concernent en leur procurant l'occasion de s'investir sur des thématiques qui les intéressent. En les associant à des actions d'intérêt général, l'idée est de faciliter le « vivre ensemble », de les rendre acteurs de l'amélioration de la qualité de la vie dans la commune, de donner vie à un espace de dialogue et de débat... », développe Jean-Luc Hamard, le conseiller délégué. Dans les prochains mois, en fonction des intérêts communs, des propositions seront faites et donneront lieu à la mise en place de groupes.

Ascenseurs et portes automati-

ques. Le contrat de maintenance pour l'ascenseur de la salle de la Prairie, la plateforme élévatrice de la médiathèque et les trois portes automatiques (maison de l'enfance et mairie) arrive à échéance. « Le nouveau contrat sera signé pour une durée de cinq ans et prend en compte l'installation d'une porte automatique supplémentaire à la mairie », indique Pascal Danieau, adjoint. Le conseil donne son accord pour retenir la proposition de la société OTIS pour un coût annuel de 1 710 € TTC.

Voirie. Le conseil valide les propositions retenues par la commission d'appel d'offres dans le cadre du marché annuel d'entretien de voirie dans les conditions suivantes :

L'entreprise Seguin pour un montant de 11 430 € (aménagement de l'allée le long de l'étang, côté bourg).

L'entreprise Techni-route pour un montant de 3 960 € (réparations diverses par émulsion de goudron).

L'entreprise Eurovia pour 20 392,01 € d'une part (création d'un parking rue de la Fontaine) et pour 12 484,32 € d'autre part (fin de réfection des trottoirs de la rue des Aca-

cias).

Cadre de vie. Au niveau de la RD, une réfection est en cours pour améliorer le rond-point situé au niveau de l'entreprise Espace Emeraude. L'escalier de la salle de répétition théâtre va être rénové. En partenariat avec l'association d'insertion et d'accueil « France Horizon », le logement au-dessus de l'ancienne poste sera attribué à des personnes en grandes difficultés.

Vie sociale. Il existe une problématique de bruit au restaurant scolaire. « A l'occasion des travaux de rénovation à venir, il faudra prendre en considération l'acoustique », souligne Claudia Tharreau, adjointe. Un indicateur de niveau sonore a été mis en place. Pour limiter le temps d'attente entre les services, une personne a été recrutée pour débarrasser les tables.

Communication. L'accueil des nouveaux Saint-Légeois aura lieu dans le parc de la mairie le samedi 25 septembre à 11 h 30. Un temps fort marquera le deuxième anniversaire du marché dominical le 26 septembre.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Les jeunes de 11-18 ans ne vont pas s'ennuyer



L'équipe d'animation jeunesse d'Ocsigène CSI met une dernière touche au copieux programme des mois de juillet et août.

Ocsigène, le centre socioculturel intercommunal, rayonne dans les communes de Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sur-Cholet. L'équipe d'animation jeunesse met une dernière touche au copieux programme des mois de juillet et août.

Pour les 11-14 ans, des activités sont prévues toutes les semaines du 8 au 30 juillet et du 16 au 27 août. Elles peuvent se pratiquer à la journée ou par demi-journée. Le programme est éclectique avec des nouveautés chaque jour : sports, culture, bricolage, sortie... Un stage peinture fresque est également prévu du 19 au 23 juillet (en partenariat avec les

amis de Léo, réalisation d'une fresque murale avec accompagnement de peintres professionnels). Il reste quelques places disponibles. Le programme est consultable sur le site internet du CSI. Les inscriptions se font par téléphone du lundi au samedi matin pendant les heures d'ouverture.

Outre les activités, les jeunes pourront participer à des séjours. Ces derniers concernent également la tranche d'âge des 14-18 ans. La mer, l'itinérance à vélo, Paris... sont au programme. « Les jeunes ont émis des idées et élaboré les séjours avec l'équipe d'animation. Plus de cent d'entre eux vont partir cet été », souligne Julie Tison référente jeunesse. Deux animations seront de retour

sur les cinq communes rattachées au CSI. La première, place aux jeux se déroulera en fin de journée à l'occasion d'une séance en juillet et une en août. « Ce sera l'occasion d'échanger et de découvrir des nouveautés au travers d'un temps ludique », indique Julie Tison. La seconde, jeux éphémères, se tiendra pendant une semaine dans chaque commune. Des jeux insolites permettront de se retrouver, d'explorer et de découvrir dans un cadre convivial. Les bénévoles sont les bienvenus pour accompagner ces temps forts.

Contact : 02 41 56 26 10 ; site : <https://ocsigene.centre-social.fr>

Saint-Léger-sous-Cholet

Ravis, les écoliers ont retrouvé leur fête



La fête des cours moyens s'est déroulée dans le parc municipal, une première bien appréciée qui sera vraisemblablement reconduite. Ici, la rapidité et la ruse sont de mise pour le jeu du béret !

Photo : Ouest-France

Annulée en raison de la pandémie l'an dernier, la fête des cours moyens lancée par le conseil municipal d'enfants (CME) a pu avoir lieu cette année pour la plus grande joie des élèves. Les jeunes élus avaient opté pour le thème des Retrouvailles pour les vacances ; bien adapté en cette période où l'on renoue du lien et à quelques jours des congés d'été.

Chapeaux de paille et lunettes de soleil faisaient donc partie de la panoplie vestimentaire. Les CM1-CM2 des deux écoles se sont ainsi retrouvés dans le parc de la mairie jeudi (date de levée des restrictions en nombre) où l'équipe encadrant le CME avait

tout prévu pour les accueillir. Goûter et boissons fraîches avant que les 84 élèves répartis en équipes ne s'affrontent dans une série de jeux champêtres (tire à la corde, jeu du béret, course en sac) pour finir par la traditionnelle boun.

Fidèle au poste depuis de nombreuses éditions, Jérôme Devarne, à la sono, a diffusé les airs favoris des jeunes qui lui avaient au préalable fourni leur playlist. Pour Adam, l'un des élèves « ça ressemble à une fête d'école », (elle aussi annulée une nouvelle fois). Il l'assure « les copains du CME ont bien travaillé ».

Saint-Léger-sous-Cholet

Un spectacle pour pallier la fête de l'école



La compagnie le Chat fou a présenté son spectacle « Que le grand cirque te croque » à l'ensemble des élèves de l'école des Bois pour marquer la fin de l'année scolaire.

(Photo : Ouest-France)

Les membres de l'association de parents d'élèves (APE) ne concevaient pas une fois encore de terminer l'année scolaire sans fête pour les enfants. « On ne se voyait pas sans spectacle deux années de suite, d'où cette animation imaginée par le bureau des parents d'élèves (APE) », explique son vice-président Olivier Soulard. L'APE a donc fait appel à la compagnie le Chat fou avec son spectacle *Que le grand cirque te croque*. Un cirque d'objets qui fait appel à l'imaginaire des enfants et revisite les codes du cirque traditionnel.

Judi, salle de la Prairie, l'intégralité des élèves de l'école des Bois a assisté aux représentations données sur quatre séances. « Afin de répondre aux nombres et normes imposées », précise le vice-président.

« Vous allez repartir avec des images dans les yeux et des petites histoires dans la tête », ont assuré les artistes en s'adressant à leur jeune public.

L'objectif de Philippe Chaigneau, le créateur de la compagnie, est de

« faire découvrir que l'on peut fabriquer des jeux soi-même, se construire un espace imaginaire et jouer avec ». « Les enfants ont beaucoup apprécié tout comme l'équipe enseignante », note Olivier Soulard. « C'est un spectacle accessible à tous, pas classique car transposable en classe », rapporte l'une des enseignantes.

Plusieurs autres actions s'inscrivent à l'actif de l'APE pour clore cette année scolaire. En collaboration avec les enseignantes, elle a ainsi organisé une pêche à la ligne pour les maternelles fin juin. Vendredi dernier, elle a offert un goûter sous forme de box et un livre à chaque élève, la distribution étant assurée par les institutrices.

L'APE devra par ailleurs faire face à six départs au sein de son équipe à la rentrée prochaine. Elle lance un appel aux bénévoles qui voudront bien se joindre à elle.

Contact : Olivier Soulard
06 20 79 06 04 et ape.ecoledesbois@gmail.com.

Saint-Léger-sous-Cholet

Le restaurant scolaire trop bruyant

Le bruit au restaurant scolaire se fait de plus en plus prégnant. Et de plus en plus difficile à supporter tant pour le personnel que pour les plus petits. Constat relayé au conseil par Claudia Tharreau, adjointe à la vie sociale, lors de la dernière réunion.

Un problème lié à la hausse cons-

tante des effectifs des enfants fréquentant le restaurant scolaire, mais aussi à certains enfants difficiles et un temps de latence trop important pour certains groupes. « Il faudra penser à faire des efforts sur l'acoustique de cette salle lors des travaux de rénovations. »

Saint-Léger-sous-Cholet

Conseil : l'idée d'actions participatives fait son chemin

L'idée de la participation citoyenne est d'associer les habitants de Saint-Léger dans des actions d'intérêt général pour favoriser le "bien vivre ensemble". « En proposant des consultations publiques, la municipalité de Saint-Léger-sous-Cholet a toujours été à l'écoute de ses concitoyens », juge Jean-Luc Hamard, nommé conseiller délégué aux actions participatives citoyennes lors des dernières élections.

Les élus souhaitent aujourd'hui donner de l'ampleur à la démarche en proposant aux citoyens de s'impliquer dans des projets qui les touchent par la participation citoyenne « une pratique qui consiste à donner la parole aux citoyens en leur permettant de s'engager dans des

actions ayant des objectifs et des intérêts communs. Ils doivent pouvoir s'investir sur les questions qui les concernent et les thématiques qui les intéressent », assure Jean-Luc Hamard.

Avec l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans la commune, de formuler des avis consultatifs, de rompre avec l'isolement, de valoriser des actions déjà mises en œuvre mais également d'évaluer les pratiques en matière de développement durable et de permettre un espace de dialogue et de débat. « Nous souhaitons mettre en place des groupes d'intérêts communs ». Le conseil fera des propositions aux Saint-Légeois dans les prochains mois.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Du changement à la médiathèque

L'assemblée générale de l'association de la bibliothèque s'est déroulée jeudi. La médiathèque compte un nouveau président et une nouvelle bibliothécaire.

La présidente de l'association de la bibliothèque, Claudia Tharreau, a remis une plante à Chantal Zétule en la remerciant chaleureusement pour le travail accompli en qualité de bibliothécaire à la médiathèque municipale. La récipiendaire a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2021. Quelques minutes plus tôt, la présidente avait annoncé qu'elle mettait fin à son mandat.

« Quel bonheur de travailler avec l'équipe de bénévoles »

Pendant 15 ans, Chantal Zétule a fait régulièrement la route de Saint-Barthélémy-d'Anjou, sa commune de résidence, à Saint-Léger-sous-Cholet (plus de 120 km aller-retour). « Quand j'ai fait le choix de venir, mon entourage me disait : tu ne te rends pas compte des milliers de kilomètres que tu vas faire. Pas mal d'années plus tard, je pouvais leur répondre que je ne regrettais pas la distance parcourue, tant j'éprouvais de plaisir dans ma tâche. Quel bonheur de travailler avec une équipe de bénévoles dont la diversité est enrichissante », confie la retraitée. Sa remplaçante qui n'a pas manqué d'apprécier sa présence pendant quelques semaines, confie sur son nouveau poste : « Je souhaitais travailler en bibliothèque. Mon amour pour la littérature des jeunes va me permettre de continuer à développer un domaine



Chantal Zétule qui part à la retraite, Jean-Yves Chevrollier, le nouveau président, Alexandra Poirier et Claudia Tharreau.

auquel Chantal avait déjà donné beaucoup d'ampleur ». C'était vraiment le temps des changements, jeudi, à la médiathèque avec l'arrêt de la présidente. « Je pars avec beaucoup de regrets, mais mon emploi du temps explose. Il faut faire des choix pour assumer correctement ce pour quoi on s'investit », confie Claudia Tharreau. « On perd quelqu'un de

valeur, mais elle reviendra » dit Patrick Hillairet, le vice-président. De son côté le nouveau président, Jean-Yves Chevrollier, livre ses premières impressions : « Je vais assumer une responsabilité partagée avec un personnel qualifié et des bénévoles investis. On peut faire beaucoup de travail en particulier avec les enfants ».

Polars et les BD ont la cote auprès des lecteurs

A l'occasion de son assemblée générale, jeudi, l'association Bibliothèque Saint-Légeoise qui cogère la médiathèque avec la commune, a évoqué la baisse de fréquentation et des animations au cours d'une année 2020 très particulière.

En fin d'année, Chantal Zétule, agent du patrimoine qui agissait en qualité de bibliothécaire a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a été remplacée par Alexandra Poirier (voir ci-dessus).

L'association compte 31 bénévoles qui ont consacré 1 106 heures de leur temps au bon fonctionnement de la médiathèque. « J'ai vraiment apprécié l'investissement de tous. Ils m'ont apporté un soutien réconfortant »,

insiste Alexandra Poirier. En 2020, la bibliothèque a compté 417 inscrits actifs dont 97 jeunes de 6 à 10 ans. Au niveau des prêts (12 162), une baisse de 41 % a été enregistrée. Elle correspond à la moyenne nationale. « Après le premier confinement, les adhérents ramenaient les livres, mais peu venaient en chercher », souligne Patrick Hillairet, le vice-président.

Sur le thème du voyage

Les taux de rotation et les fonds par type de documents révèlent une bonne attractivité pour les romans, les albums jeunesse et les premières lectures (des classes de grande section à celles de CE). « Nous constatons un véritable engouement pour

les polars et les BD », précise Alexandra Poirier. L'année 2020 a également été difficile pour les animations jeunesse. Les classes des écoles ne sont pratiquement plus venues après la mi-mars. Leur retour est vivement espéré à partir du mois d'octobre prochain.

L'année 2021 est axée sur le thème du voyage. Un escape-game, l'horloge des 3 mondes, est programmé le 28 octobre. Le lendemain Pascal Pavie viendra donner une conférence sur ses voyages. Le jeudi 4 novembre, un atelier « l'ouïe en voyage » est programmé. Pour en terminer avec les balades, une animation « voyages entre les pages » est prévue en fin d'année.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les élus présentent le programme d'entretien de voirie

Le conseil a retenu les projets suivants dans son programme annuel d'entretien de voirie : aménagement de l'allée le long de l'étang (côté bourg) pour 11 430 € avec l'entreprise Seguin ; diverses réparations ponctuelles, sur les routes où cela est nécessaire, par émulsion de goudron pour 3 960 € par Techni-route ; la création d'un nouveau parking rue de la Fontaine dans la continuité de la salle de ping-pong pour 20 392 € par Eurovia et la fin de la reprise des trottoirs rue des Acacias pour 12 484 €, également par Eurovia. Les travaux

s'étaleront entre juillet et octobre.

Pascal Danieau, adjoint au cadre de vie, est par ailleurs revenu sur les travaux en cours ou projetés : D'autres solutions plus adaptées que le puisard ont été présentées par l'entreprise Seguin concernant l'évacuation des eaux de pluie dans la cour de l'école des Bois ; la rénovation de l'escalier de la salle de théâtre est à l'étude ; une réflexion est également engagée pour améliorer le rond-point de la RD15 côté Modema. Acquisition d'une serre pour les services techniques.

Saint-Léger-sous-Cholet

Une boîte à livres à l'étang a été mise en service



Les jeunes élus et les élus adultes avec à gauche Laurence Tisseront et Magali Tignon, déléguées au CME ainsi que Jean-Paul Olivares, maire et Bruno Guesdon, conseiller, qui a apporté la touche peinture artistique à l'ensemble. Photo : Gaëlle Péro

Imaginée par les jeunes élus du conseil municipal d'enfants (CME) en 2019, la boîte à livres a été inaugurée vendredi dernier. Son objectif principal est d'en faire un point d'échanges favorisant la circulation des livres et la lecture.

Le projet lancé lors du mandat précédent sous l'égide de Magali Tignon, conseillère déléguée au CME a abouti avec Laurence Tisseront qui lui a succédé.

Les enfants ont choisi sa forme, les inscriptions qui y figurent et ses couleurs « de manière à ce que cela for-

me un ensemble en harmonie avec les jeux », précise Laurence. Elle a en effet été installée juste à côté. Elle ajoute, « sa réalisation a pris plus de temps que prévu car le CME a lui aussi été impacté par le Covid ». La touche finale est revenue à Bruno Guesdon « l'artiste de la mairie ».

Une fois le ruban inaugural coupé, les enfants se sont empressés de la remplir avec des ouvrages de leur choix. Elle est accessible à tous et chacun peut désormais se servir ou déposer un livre... L'essentiel étant qu'ils circulent.

Saint-Léger-sous-Cholet

Otis retenue pour la maintenance d'équipements

La commune possède un ascenseur, salle de la Prairie, une plateforme élévatrice à la médiathèque, une porte automatique à la maison de l'Enfance, deux à la mairie et bientôt une troisième. Des équipements pour les

quels les élus se sont prononcés en faveur de la société Otis pour en assurer la maintenance.

Montant annuel TTC de 1 710 €. Le contrat est conclu à partir de janvier prochain pour une durée de cinq ans.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les postes redistribués au restaurant scolaire

À la suite du départ à la retraite de l'adjointe au responsable du restaurant scolaire et à son remplacement en interne, les élus ont approuvé, vendredi, les modifications horaires d'agents au restaurant scolaire. Certains postes voient ainsi leur nombre

d'heures augmenter (en raison du poste supprimé du second de cuisine, parti en retraite) par le transfert de charge réparti sur des postes existants.

Ces changements interviendront au 1^{er} septembre.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une assemblée générale désertée à l'ESSL basket

Vendredi, les dirigeants de l'ESSL basket ne manquaient pas de se poser des questions sur l'intérêt que les licenciés portent à leur club à l'issue d'une assemblée générale qui a réuni, deux personnes, si l'on fait abstraction des membres du comité directeur présents.

« Je ne peux qu'être déçue par un tel manque de motivation. Il faut que tout le monde se mobilise pour que le club perdure. Si un tel comportement devait persister, une certaine lassitude pourrait gagner les membres du bureau », développe Déborah Guichon, la présidente, qui se montre malgré tout optimiste quand elle aborde la saison 2021-2022.

« Il faut se mobiliser »

Il est vrai que le retour de certains joueurs va permettre d'avoir une équipe U20 prometteuse chez les garçons. Au niveau masculin, un classement dans le haut du tableau, avec un œil sur la montée à l'étage supérieur, est souhaité pour les deux formations seniors. L'objectif est le même pour l'équipe 2 des filles. Le maintien de l'équipe 1 au niveau région (R2) est également dans les perspectives. Au niveau des jeunes, il faut attendre le bilan des



Les membres du comité directeur de l'ESSL basket gardent le sourire. Ils auraient, malgré tout, aimé que les licenciés soient plus nombreux.

signatures des licences pour établir les objectifs. « Il ne faut pas oublier nos deux équipes de basket loisir qui prennent beaucoup de plaisir à disputer un petit championnat amical avec les clubs voisins », ajoute Déborah Guichon.

Côté événementiel, l'ESSL va postuler auprès du Comité départemental de basket pour organiser les demi-finales de la coupe et du challenge de l'Anjou des catégories jeunes. La soi-

rée du basket est fixée au 5 mars 2022. Pour la reprise de la compétition en septembre (seniors) et octobre (jeunes), le club espère pouvoir compter sur un nombre de licenciés identique à celui de la saison 2020-2021 (135).

Des portes ouvertes seront organisées tous les mercredis du mois de septembre pour les catégories U7 à U11 (garçons et filles).

Naissance de l'Entente choletaise volley-ball

Saint-Léger-sous-Cholet — L'ESSL volley et Cholet volley ont fusionné. Ils organisent un tournoi le 14 juillet à Saint-Léger, la première animation commune mais dans la continuité de ce qui se faisait.

Trois questions à

Jean-Étienne Tignon, président de l'Entente choletaise volley-ball, né de la fusion entre l'ESSL volley et Cholet volley.

Qu'est qui a motivé la fusion ?

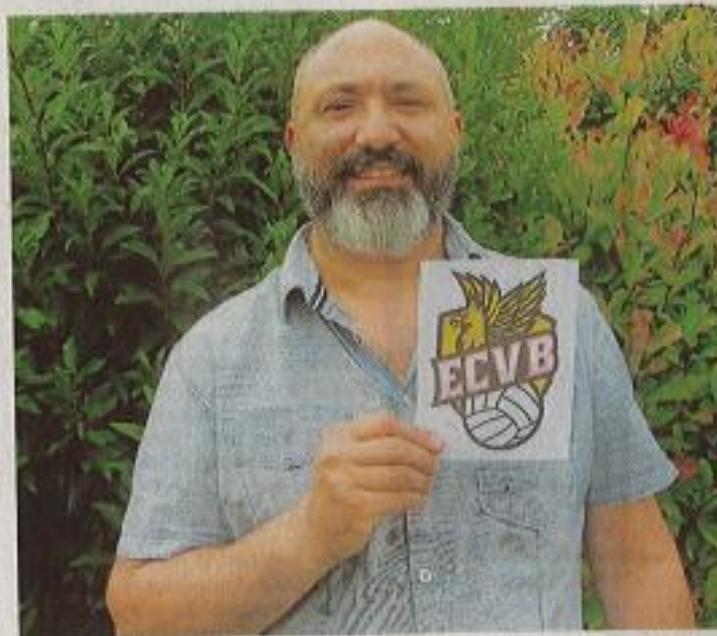
Ça me trottait dans la tête depuis quelques années déjà. Mais on était bien dans notre petit club malgré le manque de bénévoles très pesant. On joue depuis 23 ans au niveau régional.

Toutefois les petites structures ont du mal à supporter les charges imposées par la ligue, ça devenait de plus en plus dur. Puis il y a eu le Covid-19, et on n'avait plus rien à faire. C'est la reprise du club de Cholet, il y a deux ans, qui a tout changé. Le travail sportif fait là-bas, la formation des jeunes avec intégration dans les équipes seniors notamment, correspondait à nos attentes. Des contacts se sont noués, d'abord pour une entente pour les moins de 18 ans filles. Puis on a vu qu'on pouvait aller plus loin. On s'est lancé à fond dans le projet à l'hiver 2020.

Ainsi est née l'ECVB pour Entente choletaise volley-ball.

Quels en sont les bénéfices ?

De 30 licenciés à Saint-Léger, on passe à 140. La mutualisation des moyens (structures, matériels, organisations) et des ressources (licenciés, adhérents, encadrants, dirigeants,



Jean-Étienne Tignon, président saint-légeois, présente le nouveau logo du club de volley ECVB issu de la fusion entre les clubs de Cholet et de Saint-Léger. On y retrouve les identités de chacun d'eux au travers leurs couleurs dominantes respectives.

(Photo : Dorian Huet)

arbitres, bénévoles, etc.) est un plus. On amène toute la structure d'un petit club qui renforce sérieusement celle de Cholet, ainsi que des créneaux de salle. On a des joueurs seniors que Cholet n'avait pas et on joue à un niveau supérieur (régional). Désormais toutes les équipes auront

droit à deux entraînements par semaine. Saint-Léger conserve ses créneaux qui seront complétés à Cholet. Les matches se partageant sur les deux sites.

On veut créer quelque chose de grand à Saint-Léger avec Cholet et ses bénévoles. La fusion est une nou-

velle étape dans le développement de la pratique sur le bassin choletais. Notre souhait est de faire un club qui rayonne vers toutes les communes où il n'y a pas de volley pour reconquérir tous les amoureux de cette discipline.

Et pour ça il faut des salariées, ce qui peut se faire à deux. On a recruté un entraîneur. Et, dès janvier, on embauche un apprenti en master communication en alternance. Il réalise actuellement le site internet du club.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Le but est vraiment de continuer le volley à Saint-Léger, ce qui n'aurait peut-être pas été le cas sans cette fusion. Je ne me voyais pas baisser les bras et voir disparaître un club vieux de 54 ans (il a été créé par Jean-Étienne Tignon, la maman de Jean-Étienne).

Tout le monde a bien compris qu'elle permettait de garder le volley à un bon niveau dans notre commune. Les deux mairies ont aussi bien soutenu et ont accompagné notre démarche. C'est une nouvelle aventure qui débute pour démarrer la saison 2021-2022.

Mercredi 14 juillet, l'ECVB organise un tournoi, première manifestation depuis la fusion, dans le parc de la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet. Ouvert à tous, licenciés et non licenciés. Inscriptions sur place à partir de 9 h 30.

SAINT-LÉGER- SOUS-CHOLET

Une fin d'année scolaire animée



La compagnie Le Chat fou a proposé aux enfants une découverte du cirque.

Alors que la fête des écoles est annulée pour la seconde année consécutive en raison du contexte sanitaire, l'Association des parents d'élèves (APE) de l'école publique des Bois a proposé plusieurs animations pour marquer la fin de l'année scolaire. L'une d'elles s'est déroulée dans la salle de la Prairie jeudi. La compagnie Le Chat fou est venue interpréter le spectacle de cirque et d'objets « Que le Grand cirque te croque ». Trois représentations ont été données dans la journée pour pouvoir accueillir les 220 élèves.

« Vous allez repartir avec des images plein les yeux et des histoires plein la tête », lance au jeune public, avant que le rideau s'abaisse, Philippe Chaigneau, l'un des deux artistes. L'idée est de faire découvrir, au travers d'un spectacle où s'entremêlent cirque, sensibilité et poésie, comment l'on peut fabriquer soi-même ses jouets en donnant une seconde vie à de vieux objets abandonnés.

Avant ce temps fort, l'APE, en collaboration avec les enseignantes, avait proposé une pêche à la ligne, le 25 juin. Pour clôturer la semaine, l'association a offert, vendredi à tous les élèves, un goûter sous forme de box et un livre. « Après deux années particulières, nous avions à cœur de marquer cette fin d'année avec une succession d'événements », confie Olivier Soulard, le vice-président.

Plusieurs parents vont quitter le bureau de l'APE. Un appel est lancé pour pourvoir à leur remplacement.

Contact : Olivier Soulard
au 06 20 79 06 04.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

La boîte à livres des jeunes élus a pris place à proximité de l'étang



La boîte à livres des jeunes élus du CME a été inaugurée le 2 juillet.

La boîte à livres, imaginée et réalisée par les élus du conseil municipal des enfants (CME) en juin 2019, récemment installée par les services techniques de la commune, à côté de l'espace jeu de l'étang, a été inaugurée vendredi 2 juillet.

Laurence Tisserond, conseillère déléguée auprès du CME a fait un bref rappel du projet dont l'aboutissement a été quelque peu perturbé par la pandémie. « Je dépose, j'emprunte, je lis, je rapporte ici ou ailleurs », l'une des inscriptions que les enfants ont souhaité mettre en évidence sur la boîte, montre la volonté de faire voyager au

maximum les livres.

Sa couleur est en harmonie avec celle de l'espace jeu. La peinture et les dessins ont été réalisés par Bruno Guédon, conseiller municipal, qui a accepté avec un réel enthousiasme de mettre ses talents d'artiste au service des jeunes élus du CME. « Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'une excellente rotation des livres déposés, donne une longue vie active au projet des jeunes élus », exprime Laurence Tisserond. Le choix du lieu, plutôt fréquenté par de nombreux passants, laisse augurer que le souhait de l'élu se réalisera.

À la médiathèque, « il faut penser à se renouveler »

Saint-Léger-sous-Cholet — La médiathèque a une nouvelle bibliothécaire et un nouveau président. Alexandra Poirier remplace Chantal Zétule, partie à la retraite après 15 ans en poste.

Cogérée par la commune et l'association BSL (bibliothèque Saint-Légeroise), la médiathèque fait partie du réseau des bibliothèques de l'agglomération du Choletais (AdC) depuis 2019. Grâce à quoi, l'adhésion par carte unique et gratuite donne accès à toutes les bibliothèques du réseau.

En fin d'année dernière, Chantal Zétule, la bibliothécaire en place depuis 15 ans, a fait valoir ses droits à la retraite, cédant sa place à Alexandra Poirier.

La médiathèque s'appuie aussi sur une trentaine de bénévoles pour les permanences et l'accueil des écoles, les animations. Ce qui représente 1 106 heures de bénévolat. Un investissement important pour la responsable. « J'ai apprécié votre intense mobilisation, notamment pendant le confinement où vous m'avez bien soutenue », a souligné Claudia Tharreau, lors du passage de témoin avec le nouveau président, Jean-Yves Chevrollier.

Le Covid-19 a fait baisser la fréquentation

La bibliothèque compte 417 inscrits actifs, essentiellement des Saint-Légerois, avec une majorité de 6-10 ans. Alors que les revenus résistent bien, elle note globalement une baisse des prêts évaluée à 41 % par rapport à 2019. Un chiffre proche du constat national estimé à 40 %.

Les lecteurs ont ainsi emprunté 12 182 ouvrages en 2020 (3 677 pour les adultes et 8 485 pour les jeunes). « Depuis plusieurs années, nous étions autour de 20 000 emprunts par an. La baisse est sensible après le deuxième confinement où les lecteurs ramenaient les livres mais ne revenaient plus en chercher », souligne Patrick Hillairet, vice-président.

Le Covid-19 n'a pas épargné la fréquentation à la médiathèque, fermée à plusieurs reprises. En revanche, les prêts via l'acheminement navette, soit



Chantal Zétule, bibliothécaire durant 15 ans à Saint-Léger, et Alexandra Poirier, sa remplaçante, avec Jean-Yves Chevrollier qui prend la succession de Claudia Tharreau à la présidence de la BSL.

(Photo : Ouest-France)

de Saint-Léger pour d'autres bibliothèques ou à l'inverse vers Saint-Léger, ont progressé.

« Un choix attractif explique cette augmentation, le réflexe navette est aussi de plus en plus fréquent », explique Alexandra Poirier. Concernant le fonds bibliographique, elle précise « la demande est forte au niveau des BD, il faut penser à se renouveler. Il y a également un fort engouement pour les polars ».

Animations restreintes

L'accueil des scolaires a lui aussi été perturbé et le voyage lecture reporté. Toutefois, les enseignantes ont emprunté des livres pour leur classe. « Nous devrions à nouveau les accueillir à partir d'octobre », précise Patrick Hillairet.

Pour 2021, différentes activités sur le thème du voyage sont déjà pro-

grammées : escape-game le 28 octobre (L'horloge des trois mondes), conférence de Pascal Pavie sur ses voyages le 29 octobre, atelier fouie

en voyage, animation Voyage entre les pages et pour le printemps des poètes, exposition de poèmes d'enfants de cours élémentaires.

De nouvelles têtes à la médiathèque

Jean-Yves Chevrollier prend la suite de Claudia Tharreau à la présidence de la BSL, acceptant « une responsabilité partagée. Avec un personnel qualifié, une bibliothèque magnifique et des bénévoles investis, nous pouvons faire beaucoup de choses, notamment pour les enfants ». Claudia Tharreau avoue partir avec « beaucoup de regrets, mais mon emploi du temps explose, il faut faire des choix pour assurer correctement ce pour quoi on s'investit ». Titulaire d'un master des métiers du livre et littérature jeunesse, Alexandra

Poirier est arrivée en début d'année, après une première expérience à Vendéthèque, devenue médiathèque Calliopé à Montsagu. Très attachée à la littérature jeunesse, elle « souhaite continuer le travail conséquent de Chantal. J'ai toujours voulu travailler en bibliothèque ».

Et Chantal Zétule de confier : « Je venais faire un boulot qui me passionnait, entourée d'une équipe de bénévoles dont les diversités ont enrichi mon parcours, sans regret par rapport aux kilomètres parcourus ».

Saint-Léger-sous-Cholet

Le basket espère mobiliser ses membres



L'équipe dirigeante de l'ESSL Basket recherche de nouveaux bénévoles pour l'accompagner dans les animations qui ponctuent la vie du club. (Photo: Olivier PAVAGE)

« Il faut vraiment que tout le monde se mobilise pour faire perdurer le club et que les bénévoles ne s'épuisent pas. Tout le monde serait déçu de le voir mourir. » C'est le constat amer dressé par la présidente à l'issue de l'assemblée générale, vendredi dernier. Et pourtant, le club nourrit de nombreux projets pour ses 135 licenciés répartis sur 14 équipes.

Côté vie du club, il compte notamment se porter candidat pour organiser les demi-finales et finales en challenges et coupes de l'Anjou jeunes, comme l'an dernier. Il reconduit le bal du basket, en mars, et mise sur de nouveaux bénévoles pour l'accompagner.

Sur le plan sportif, « on a un bon effectif chez les garçons ». L'objectif est de monter en DM1 pour l'équipe première et en DM2 pour la deuxième équipe, ainsi qu'un beau parcours en coupes et challenges de l'Anjou. « Nous avons aussi l'équipe U20 garçons qui se reforme pour

assurer l'avenir du club », se réjouit Déborah.

Chez les filles, le club vise le maintien en RF2 pour l'équipe première et une montée en DF1 pour la deuxième équipe, avec l'intégration des anciennes U18 qui montent en senior. Quant aux deux équipes loisirs, elles poursuivent leurs entraînements toutes les semaines pour leurs mini-championnats en amical avec les clubs voisins. Les entraînements sont toujours assurés par Alla Kharbouch, soutenu par l'arrivée prochaine d'un nouvel entraîneur, en cours de recrutement, pour les jeunes (U7 à U11). Par ailleurs, le club organisera des portes ouvertes tous les mercredis de septembre, destinées aux catégories U7 à U11.

Le bureau enregistre les départs de Mélanie Carte, trésorière, de Jean-Yves Mériaux et Yann Bourget à l'animation et Juliette Tisserond. Il accueille Melvyn Corradi et Sabrina Brémond.

Saint-Léger-sous-Cholet

Place aux jeux s'ancre dans les communes



Les familles et amis se sont retrouvés, vendredi, pour un temps de partage autour de jeux.

(Photo : Ouest France)

À l'initiative du centre socioculturel intercommunal (CSI) l'animation « Place aux jeux » a séduit son public, vendredi, dans le parc municipal de Saint-Léger-sous-Cholet. Un espace jeux itinérant installé par le CSI dans les communes de son territoire qui lui permet de lancer l'été. La démarche, créée en 2017, permet « d'aller vers les habitants à la rencontre d'un public que nous ne rencontrerions pas sans cette animation. L'idée est de faire sortir les habitants de leurs murs dans un espace public pour échanger en familles », rappelle Lionel Neau, directeur du CSI.

La formule connaît une fréquentation à la hausse « preuve qu'il y a une attente du public. Le libre accès et la

philosophie des lieux sont aussi des atouts au succès ».

Il considère que le choix de l'horaire, de 17 h 30 à 20 h 30, est propice à la rencontre des familles. Le panel d'activités proposé permet « le faire ensemble », avec des jeux coopératifs, de construction, un parcours moteur, ou encore un chamboule tout. Une famille, qui a déjà participé à l'animation dans sa commune est venue de La Séguinière : « Nous avons trouvé que c'était une agréable façon d'occuper les enfants en début de soirée. »

Jeudi 15 juillet, prochaine Place aux jeux, à Saint-Christophe. **Lundi 23 août**, à Saint-Léger-sous-Cholet.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Volley : le tournoi de la fusion

Créé il y a 54 ans, le club de l'ESSL volley-ball a fusionné le 18 juin avec Cholet volley. Jean-Étienne Tignon, président de l'ESSL, nous en parle.

ENTRETIEN

L'Entente choletaise de volley-ball (ECVB) a vu le jour le mois dernier. Issu de la fusion de l'ESSL volley-ball, créé par Jeannette Tignon et un groupe de Saint-Légeois, et Cholet Volley, le nouveau club va bientôt organiser son premier événement commun : un tournoi 3x3. Jean-Étienne Tignon, le fils de Jeannette, revient sur la fusion.

Pourquoi cette décision de fusion ?

Jean-Étienne Tignon : « Le manque de bénévoles était de plus en plus flagrant. Notre équipe masculine 1 occupait le niveau région sans discontinuer depuis 23 ans. Pour un club de la taille de l'ESSL volley (trente licenciés), les contraintes et les charges imposées par la ligue devenaient difficiles à supporter. Je pensais déjà à un rapprochement depuis trois ou quatre ans. L'arrivée de Christophe Bibard à la présidence de Cholet volley, en 2019, a fait avancer ma pensée. La politique de formation des jeunes et leur intégration dans les équipes seniors correspondaient à mes attentes. L'idée d'une fusion a été abordée en octobre 2020. La constitution, au départ, d'une entente d'équipe de filles de moins de 18 ans a montré que nous pouvions aller plus loin. La fusion a été entérinée lors de l'assemblée générale de Cholet volley. Le projet a été soutenu par les municipalités des deux villes. »



Jean-Étienne Tignon, président de l'ESSL volley-ball, est devenu l'un des vice-présidents de la nouvelle structure : l'ECVB.

Les joueurs licenciés à l'ESSL ont-ils compris cette décision ?

J-E.T : « Les joueurs et les dirigeants ont parfaitement compris que pour maintenir le niveau auquel ils évoluaient, il fallait opter pour une solution de ce type. L'adhésion au projet a été totale. Les joueurs vont pouvoir continuer à leur niveau, ce qui arrange également Cholet volley qui n'avait pas d'équipes seniors en région. La mutualisation des moyens (structures, matériels, organisation...) et des ressources (licenciés, encadrants, dirigeants, arbitres, bénévoles...) va apporter un plus considérable. »

Quels seront les impacts sur les entraînements ?

J-E.T : « Les créneaux d'entraîne-

ments en place seront conservés. Avec l'apport des structures choletaises, les joueurs auront deux entraînements par semaine. Il y aura également des matchs le week-end, y compris ceux de l'équipe de temps à autre. »

Parlez-nous du tournoi de volley 3x3 ?

J-E.T : « Il s'agit effectivement du premier événement sportif de l'ECVB. Il se déroulera dans la continuité de ce qui se faisait précédemment au niveau de l'ESSL. Il aura lieu le 14 juillet à partir de 9 h 30 dans le parc de la mairie, à Saint-Léger. Il est ouvert à tous les joueurs, licenciés et non licenciés. L'inscription se fait sur place. »

Saint-Léger-sous-Cholet

Les Fous du Roy en représentation les 17 et 18 juillet



La famille Garousi promet bien des surprises, à découvrir dans la cour de la mairie samedi et dimanche à 17 h.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Profitant d'une météo qui devrait se tenir, la troupe adulte des Fous du Roy, théâtre local, interprétera *Amour, Pirouette et Cacahuètes*, dans l'enceinte de la cour de la mairie samedi 17 et dimanche 18 juillet, à 17 h.

La pièce est née de l'auteur vendéen Jean-Claude Martineau, et elle est mise en scène par Élisabeth Arnaud. L'histoire est celle de la famille Garou-

si, petits mafieux siciliens qui vivent de multiples trafics et qui accueillent le fiancé de la fille de la maison. Un Romain qui ne connaît rien au business. C'est pourquoi il va falloir le mettre à l'épreuve. Le décor est planté.

Samedi 17 et dimanche 18 juillet,
17h, entrée libre.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

La troupe des Fous du Roy remonte sur scène ce week-end



Samedi 17 et dimanche 18 juillet, dans le parc de la mairie à 17 h, les acteurs de la troupe les Fous du Roy interpréteront « Amour Pirouette et cacahuètes », une pièce écrite par Jean-Claude Martineau.

Privés de représentation depuis deux ans, les acteurs de la troupe des Fous du Roy vont pouvoir retrouver le goût de la scène dès ce week-end. Samedi et dimanche à 17 h, ils se produiront dans le parc de la mairie.

Ils interpréteront « Amour Pirouette et cacahuètes », une pièce écrite par l'auteur vendéen Jean-Claude Martineau. La mise en scène est signée par Elisabeth Arnaud.

« Les acteurs sont tous impatients de retrouver le public. Pouvoir le faire en plein air, dès ce week-end remet du baume au cœur à chacun. Nous espérons que les intempéries ne viendront pas troubler nos deux

représentations, mais nous sommes plutôt optimistes », indique Jean-Luc Aubry, acteur et trésorier de l'association qui donne un aperçu de l'histoire : « il s'agit d'une famille sicilienne de petits mafieux qui vit de multiples trafics. Elle accueille le fiancé de la fille de la maison, un romain qui ne connaît rien au business. Il va donc falloir le mettre à l'épreuve... »

Les personnages de cette pièce pleine de rebondissements ne manqueront pas de déclencher le sourire, voire le fou rire des spectateurs.

Les représentations auront lieu dans le parc de la mairie demain et dimanche à 17 h. L'entrée est gratuite.

Saint-Léger-sous-Cholet

Un banquet citoyen mardi 20, à l'étang

Le centre socioculturel intercommunal Ocsigène (CSI) organise la deuxième édition de son banquet citoyen mardi 20 juillet à l'étang de Saint-Léger. Une sorte de pique-nique ouvert à tous. « Pour partager, échanger, se rencontrer... Imaginer le monde de

demain », traduisent les membres du CSI. Le thème est « Faut-il des règles pour vivre ensemble ? »

Le CSI offre l'apéro dînatoire.

Mardi 20 juillet, de 19 h à 21 h, à l'étang de Saint-Léger.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le parc de la mairie devient parc de jeux, le temps d'une soirée



Les familles ont partagé des temps de convivialité autour des jeux coopératifs, de constructions en bois, parcours moteur.

Vendredi 9 juillet, les familles n'ont pas boudé le plaisir de se rendre dans le parc de la mairie transformé en parc de jeux. L'initiative en revient à Ocsigène centre socio-culturel intercommunal (CSI) qui lançait l'édition 2021 de l'animation « Place aux jeux ».

Le choix du créneau de 17 h 30 à 19 h 30 pour proposer cette animation n'est pas anodin. « C'est un temps de transition privilégié de fin de journée. Il permet aux habitants de sortir de leurs murs pour échanger en famille dans un espace public. Nous y rencontrons des personnes que nous n'aurions pas l'occasion de côtoyer dans d'autres circonstances », indique Lionel Neau, le directeur du CSI. « Place aux jeux » est la rampe de lancement des animations qui se dérouleront tout au long de l'été dans les quatre autres communes du territoire du CSI : Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière et Saint-Christophe-du-Bois. La fré-

quentation grandissante des familles montre qu'elles attendent ce moment de partage. « Nous étions déjà allés à cette soirée à La Séguinière. Nous avons trouvé que c'était une agréable façon d'occuper les enfants à ce moment de la journée », confie une famille ziniéroise. Jeux coopératifs, parcours moteurs, jeux de construction, jeux en bois sont autant de distractions autour desquelles les familles ont pu partager des temps de convivialité.

« J'ai été consommatrice des animations du CSI. Depuis ma participation à la coopérative jeunesse service en 2019, j'ai commencé à m'investir dans des actions bénévoles. Je prends plaisir à faire partager à autrui ce qui m'a été transmis », souligne Noémie, l'une des bénévoles encadrantes de « Place aux jeux ». Une nouvelle séance aura lieu à Saint-Léger le lundi 23 août dans le parc de la mairie.

Saint-Léger-sous-Cholet

Un record de participation depuis 20 ans au tournoi de volley

Si le tournoi de volley trois contre trois existe depuis plus de 30 ans, c'était une première sous les couleurs de l'Entente choletaise volley-ball (ECVB) née de la récente fusion entre Saint-Léger-sous-Cholet et Cholet.

Il a réuni 48 équipes, jeudi dernier, dans le parc de la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet. « Une belle surprise, c'est la plus forte participation depuis au moins 20 ans », se réjouit Jean-Étienne Tignon, le vice président de l'ECVB. Il y avait également beaucoup plus de femmes qu'habituellement.

« L'objectif d'un tournoi réunissant licenciés et non licenciés est de faire vivre le volley, au travers une journée conviviale, et de faire découvrir la discipline. Il est également source de revenus pour le club », assurent le vice-président et le président Christophe Bibard.

« La détente l'emporte sur la compétition »

Mais c'est aussi un temps de détente, un sentiment partagé par une équipe venue du Puy-Saint-Bonnet : « C'est vraiment super sympa, ici la notion de détente l'emporte sur celle de la



À la grande satisfaction de l'ECVB, le tournoi a réuni 48 équipes jeudi dernier.

PHOTO : OUEST-FRANCE

compétition, c'est ce que nous recherchions en venant ici, qui plus est dans un cadre champêtre magnifique ! »

Tout le mois de septembre, portes ouvertes à l'ECVB lors des séances d'entraînement.

Contact : contact@ecvb.fr.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

De la graine d'entrepreneur

Douze jeunes de 16 à 17 ans ont créé une entreprise éphémère. De la tonte de la pelouse au nettoyage, ils proposent un panel de services aux entreprises, collectivités et particuliers.



Les jeunes de la CJS Kop Jeunes interviennent sur les cinq communes qui constituent le territoire du CSI Ocsigène : Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet.

En vacances, ils ne s'ennuient pas ! Depuis le 1^{er} juillet dernier, douze jeunes âgés de 16 à 17 ans, en provenance de Bégrolles-en-Mauges, La Romagne, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet, ont créé une entreprise éphémère dénommée « Kop Jeunes ». Ils y exercent des responsabilités partagées et proposent jusqu'à fin août tout un panel de services et de petits travaux auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et des associations.

Vendredi 9 juillet, à l'occasion des portes ouvertes, un point a été fait après une semaine d'existence. Derrière cette initiative, on retrouve le centre socioculturel intercommunal Ocsigène (CSI) qui renouvelle le

concept de coopérative jeunesse et services (CJS), après une première expérience concluante en 2019.

« La motivation des jeunes est forte »

Les premières appréhensions de mener une expérience commune, sans se connaître au préalable, se sont vite estompées. « Avoir l'opportunité de travailler pendant les vacances quand on a 16-17 ans est une chance qu'il ne faut pas hésiter à saisir. Gérer une entreprise, découvrir l'univers du travail et se faire un petit pécule, c'est vraiment gratifiant. Ajouter une telle expérience sur son CV ouvre des portes pour l'avenir », confie Constance, l'une des jeunes de la CJS.

Les deux premières journées ont été réservées à l'organisation de la CJS. « Les 12 jeunes ont été répartis en trois comités : marketing, ressources humaines et finances. Au départ, les idées fusaient de toutes les têtes. Il a fallu canaliser un peu pour tout mettre en ordre de marche. La communication s'est vite établie », développe Léa, l'une des animatrices. Au niveau des activités, la première semaine a démarré sur les « chapeaux de roue » (nettoyage, travail pour une entreprise horticole, montage d'une piscine tubulaire...). Dans certains cas, les jeunes entrepreneurs sont sollicités pour revenir en deuxième semaine, voire au-delà.

Le phoning, le mailing, et la distribution de flyers effectués par l'équi-

pe marketing vont contribuer au remplissage du carnet de commandes. « La motivation des jeunes est forte. Ils ne sont pas regardants sur les horaires. Ils sont déjà très autonomes. Tous sont prêts à s'adapter aux différents chantiers qui leur seront proposés dans des domaines variés : peinture, archivage, jardinage, tonte de pelouse, nettoyage, petits travaux d'entretien et biens d'autres encore », détaille Julie Tison, référente jeunesse du CSI, qui conduit le projet CJS.

Contact : 02 41 56 25 12 ou par mail : kop.jeunes2021@gmail.com

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Un premier tournoi couronné de succès

Depuis plus de trente ans, l'ESSL volley-ball organisait un tournoi trois contre trois la semaine dernière. Mercredi, dans la continuité de ce qui existait, un premier événement a été organisé par l'Entente Choletaise Volley-Ball (ECVB) dans le parc de la mairie.

Cette première pour l'ECVB (fruit de la fusion entre l'ESSL volley-ball et Cholet volley-ball) a été couronnée de succès avec la présence de 48 équipes. « Nous n'avions jamais connu une telle affluence depuis au moins 20 ans », se réjouit Jean-Etienne Tignon, le vice-président. « Le principe de ce tournoi, ouvert aux licenciés et aux non licenciés, est de faire vivre la discipline. Ici, l'esprit de convivialité l'emporte sur celui de la



48 équipes ont participé au tournoi de l'Entente Choletaise Volley-Ball.

compétition. Les participants viennent avant tout pour le plaisir de taper la balle », avertissent Christo-

phe Bibard, le président, et Jean-Etienne Tignon. La décontraction et la bonne humeur des participants

montraient à quel point l'objectif premier était bien de se divertir en famille ou entre amis. « Nos enfants pratiquent le volley-ball au SCO d'Angers. Chaque fois que ce type de tournoi est proposé, nous formons une équipe pour partager avec eux un temps de divertissement. Cerise sur le gâteau aujourd'hui, le cadre est super chouette », confie une famille angevine. L'ECVB vient d'écrire l'une des premières pages d'une histoire à l'approche d'une saison qui s'annonce palpitante. Pendant tout le mois de septembre, des portes ouvertes seront organisées à l'occasion des séances d'entraînement de chaque catégorie.

Renseignements : contact@ecvb.fr

S'approprier l'espace public

Seul un citoyen est venu à l'apéritif dînatoire citoyen organisé par le centre socioculturel Ocsigène. Preuve « qu'un travail est à mener », selon l'équipe.



À gauche, Josette Dineuf, représentante de la fédération Anjou-Vendée des centres sociaux, à droite, le convive de la soirée et, au centre, l'équipe du CSI lors de l'apéritif dînatoire citoyen.

Mercredi, les salariés et les bénévoles du Centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène ont invité les Saint-Légeois à un apéritif dînatoire citoyen aux abords de l'étang.

L'idée était de leur permettre d'échanger sur le thème du vivre-ensemble à ce type de rencontre, les habitants ont bougé l'invitation. Un seul était présent.

« Nous avons souhaité nous insérer dans l'initiative de la fédération des

centres socioculturels d'organiser cette année une quarantaine de bureaux citoyens au niveau national », indique Lionel Neau, directeur du CSI avant d'apporter quelques précisions.

Un travail de sensibilisation à mettre en place

« L'idée est de sensibiliser l'espace public en donnant la possibilité aux habitants d'échanger sur des thématiques qui ont été identifiées par nos adhérents. Il nous paraît important de permettre à chacun d'exprimer ses opinions en toute liberté dans un

cadre sécurisant. À long terme, cette notion de débat démocratique permet l'établissement d'une justice sociale. Au regard de l'absence des habitants ce soir (mercredi), il y a sans doute un travail de sensibilisation à mettre en place pour les habiter à utiliser l'espace public comme lieu d'échange », a expliqué le directeur.

Le seul participant a eu le privilège de poser une cinquième bougie sur le gâteau confectionné par des bénévoles aux couleurs du CSI pour marquer le quarantième anniversaire de la structure (lire ci-dessous).

Le CSI se prépare à fêter ses 40 ans

L'aventure a commencé en 1981. Aujourd'hui, 40 ans plus tard, le Centre socioculturel Ocsigène rayonne toujours. Les communes de Beugnot-en-Mauges, La Romagne, La Séganière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet constituent son territoire.

Depuis ses débuts, le CSI défend les valeurs de tolérance, responsabilité et solidarité. L'équipe accompagne les habitants dans leurs projets, leurs interrogations... « La réaction du CSI est de créer du lien entre les habitants. Son souhait est de rassembler et de favoriser les rencontres. Fidèle à ses convictions, le 5 décem-

bre prochain, dans la salle de la Prairie, à Saint-Léger-sous-Cholet, il organise une grande fête pour célébrer l'année et marquer le 40^e anniversaire », souligne Mandy Durand, chargée de l'accueil des habitants. Depuis des mois déjà, une dizaine de bénévoles s'affaire à la préparation des festivités. « Ils plaisent sur les temps forts. Ils s'interrogent sur les occasions. La seule certitude est qu'ils nous réservent de nombreuses surprises », précise Mandy Durand. Un gâteau aux couleurs du CSI a été réalisé par des bénévoles. Ils sillonneront les communes du territoire, avec leur œuvre, lors de 40 évé-

nements organisés jusqu'en décembre. Chacun d'eux donnera l'occasion de souffler une bougie. « Pour ses 40 ans, le CSI se présentera 40 de ses actions. Elles restent en lumière et valorisent les personnes qui investissent de leur temps pour la structure ». Pour suivre l'évolution de la préparation de l'événement, il est conseillé de se rendre sur la page Facebook du CSI ou sur son site internet (une rubrique spéciale a été créée à cet effet).

Tel. 02 41 56 26 10, e-mail : contact@wanadoo.fr, site web : <https://ocsigene.centres-sociaux.fr>



Un groupe de jeunes de 11 à 14 ans du CSI Ocsigène accompagne les bénévoles de l'association les Saint-Léger de France et d'ailleurs et ceux des Amis de Léo dans la réalisation d'une fresque.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une fresque pour les Saint-Léger

Sur un mur du chemin qui mène à l'ancienne gare du Petit Anjou, un groupe de jeunes a peint une fresque pour fêter les 25 ans du rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

Dans le cadre des animations d'été proposées par le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène, un groupe de jeunes de 11 à 14 ans a participé, du 16 au 20 juillet, à un stage de peinture artistique. En partenariat avec l'association des Saint-Léger de France et d'ailleurs et celle des Amis de Léo, ils ont accompagné les bénévoles dans la réalisation d'une fresque sur un mur du chemin qui conduit à l'ancienne gare du Petit Anjou.

La réalisation de cette œuvre s'inscrit dans le cadre du 25^e anniversaire du rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs (73 communes adhérentes dont 2 en Suisse

et une en Belgique). Initialement prévu le week-end de la Pentecôte 2021, il a dû être reporté à celui de l'Ascension 2022 en raison de la pandémie.

Un deuxième stage programmé en août

« Un peu désabusés par les confinements et les couvre-feux sanitaires, nous avons voulu apporter un moment de gaieté en réalisant une fresque sous forme de bande dessinée. L'histoire : le petit Léo (la mascotte) est triste. Dans sa réflexion, une étincelle jaillit. Il téléphone à tous les Saint-Léger. Ces derniers se mettent en route pour venir au rassemble-

ment et les festivités commencent », développe Bernard KielWasser, bénévole à l'initiative de l'idée. « L'objectif est triple : embellir le passage de la gare, marquer notre empreinte lors du rassemblement des Saint-Léger de France et d'ailleurs et impliquer les jeunes du centre social dans notre projet », indique Christophe Ripoché, bénévole à l'origine de la fondation de l'association en 1996. Pour les jeunes du CSI, il s'agit d'une véritable aubaine.

« La plupart du temps, ils sont habitués à participer à des animations en mouvement. Là, ils se posent pour une activité artistique au cours de laquelle ils sont en contact avec des

adultes qui leur transmettent leur passion », confie Paul Gauthier, animateur.

Les jeunes adhèrent au projet avec un réel enthousiasme. « Les personnes qui nous accompagnent sont vraiment super. Je suis fier de ce que j'ai réalisé. Je ne m'imaginai pas capable de le faire. J'ai acquis beaucoup de confiance en moi », dit émerveillé Pierre.

De leur côté, les adultes sont élogieux à l'égard des jeunes. « Ils sont très attentifs aux consignes que nous leur transmettons. On sent une volonté constante de bien faire. » A priori, une deuxième semaine est programmée en août.